

**À TOUT INTÉRESSÉ**  
**DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES**

*Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116*

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **12 février 2019 à 19 h 30**, au Pavillon Wilson situé au 4 b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

<b>1</b>	<b>Adresse civique :</b>	364 A, chemin du Fleuve
	<b>Numéro de cadastre :</b>	2 049 224
	<b>Nature et effets de la demande :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autoriser trois matériaux au lieu de deux;</li> <li>• Autoriser un versant au toit du garage au lieu de deux;</li> <li>• Autoriser un toit plat au-dessus du portique en façade;</li> <li>• Autoriser une saillie de garage de 5,20 mètres au lieu de 1,2 mètres;</li> <li>• Autoriser une façade de garage de 85% au lieu de 70%;</li> <li>• Autoriser une marge latérale totale de 4 mètres au lieu de 6 mètres;</li> <li>• Autoriser une marge arrière de 7,84 mètres au lieu de 9 mètres.</li> </ul> <p>Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage n° URB-300 en vigueur.</p>
<b>2</b>	<b>Adresse civique :</b>	55 rue Hébert O'Connell
	<b>Numéro de cadastre :</b>	4 241 449
	<b>Nature et effets de la demande :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autoriser une largeur d'entrée charretière et d'allée d'accès de 15,25 mètres au lieu de 7,5 mètres.</li> </ul> <p>Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage n° URB-300 en vigueur.</p>

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

**DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 23 janvier 2019**

La directrice générale adjointe et greffière,



Louise Sisia-Héroux, B.A.A.

LSH/cp



## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise Sisle-Héroux, directrice générale adjointe et greffière certifiée, sous mon serment d'office, que le présent avis a été :

1. publié par son insertion dans le journal Saint-François, édition du 23 janvier 2019;
2. affiché au bureau de la Ville et sur le site Internet de la Ville, le 23 janvier 2019.

La directrice générale adjointe et greffière,

  
Louise Sisle-Héroux, B.A.A.

LSH/cp